

**Paris le 12 juin 2015**

**Viapresse déclare son éligibilité au PEA-PME**

Viapresse, 1er site de promotion et de vente de la presse française, annonce répondre aux critères d’éligibilité au PEA-PME des entreprises de taille européenne (ETI) cotées établis par le Ministère de l’Economie et des Finances (décret d’application du 4 mars 2014, n°2014-283), à savoir moins de 5.000 salariés d'une part, chiffre d'affaires annuel inférieur à 1.500 millions d'euros ou total de bilan inférieur à 2.000 millions d'euros, d'autre part.

En conséquence, les actions Viapresse (code ISIN FR0010326090) peuvent être inclues dans un compte PEA-PME. Pour mémoire, le PEA-PME est un dispositif dont l’objectif est de favoriser l’investissement de l’épargne nationale en actions et le financement des PME-ETI. Venant compléter le PEA, il bénéficie des mêmes avantages fiscaux et répond au même fonctionnement. Les investissements sont toutefois limités à 75.000€ et exclusivement réservés aux PME et ETI réputées éligibles. Les critères sont appréciés à la date d’acquisition des titres.

Contact : Yelloe Finance

Isabelle BLAIZE

33 (00) 6 83 20 67 96

isabelleblaize@yelloefinance.fr